

TRAITS ET DYNAMIQUES DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE

> une métropole pourquoi, pour qui ?

• Je pensais habiter Bordeaux, Gradignan, Saint-Loubès... On me dit que je vais vivre dans une métropole ! Une grande ville, pas seulement ; une conurbation sans limites, sans doute pas ; une ville « mondiale », pas forcément... Alors ?

• La métropolisation qualifie une phase de développement urbain en rapport avec les dynamiques économiques contemporaines. Après la ville classique dans ses remparts, après l'agglomération de la révolution industrielle étendant ses banlieues hors les murs, la métropole signe une transformation qualitative, fonctionnelle et morphologique de l'espace urbain. Elle le met en réseau.

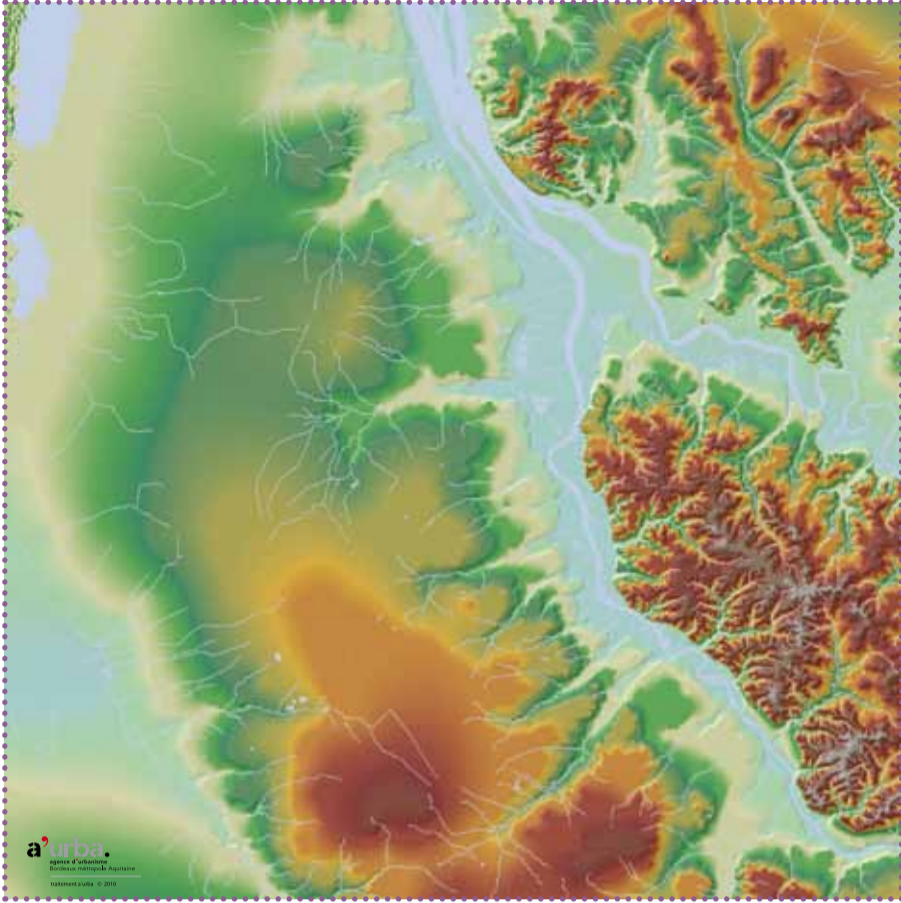
• La ville est par excellence le lieu de maximisation des interactions spatiales. En co-présence, par les vertus de la densité, ou dans les connexions permises par la mobilité, elle rapproche les hommes et les activités. La métropole fait encore mieux, en inscrivant les biens, les personnes, les idées, les capitaux, dans les circuits de la mondialisation.

• Par son effet de masse, la concentration permet à la fois la diversité et la spécialisation. Grâce à la diversité de ses fonctions, la métropole facilite les relations. Ce faisant, elle abrite l'innovation, qui se nourrit du brassage et de l'aléatoire des rencontres ; qualité précieuse, vu le poids croissant dans l'économie des activités non répétitives, nécessitant interactions imprévues et approfondies. La métropole est créative. Elle joue aussi le rôle d'assurance-travail, tant pour les salariés que pour les firmes, en facilitant la flexibilité des coopérations inter-entreprises et du marché de l'emploi.

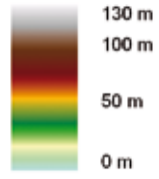
• Par la spécialisation, la métropole se branche à l'économie globale : fonctions de commandement, investissements étrangers cosmopolitisme, secteurs d'excellence. Le rayonnement se mesure aussi à la part des emplois qualifiés (recherche, tertiaire supérieur, haute technologie, culture...).

• Cette organisation économique se traduit dans les agencements spatiaux. La métropole se développe certes par la dilatation de son territoire aggloméré mais aussi par son desserrement à une plus vaste échelle, aire ou région urbaine. On parle ainsi d'archipel métropolitain, espace discontinu, hétérogène, fragmenté, polycentrique. La mobilité et les flux, locaux et supra-locaux, se trouvent donc au cœur du dispositif métropolitain. La diversité des services proposés, la richesse de l'offre urbaine, permettent alors de répondre aux demandes singulières des citoyens, dans une modernité faite d'individuation des attentes et des comportements.

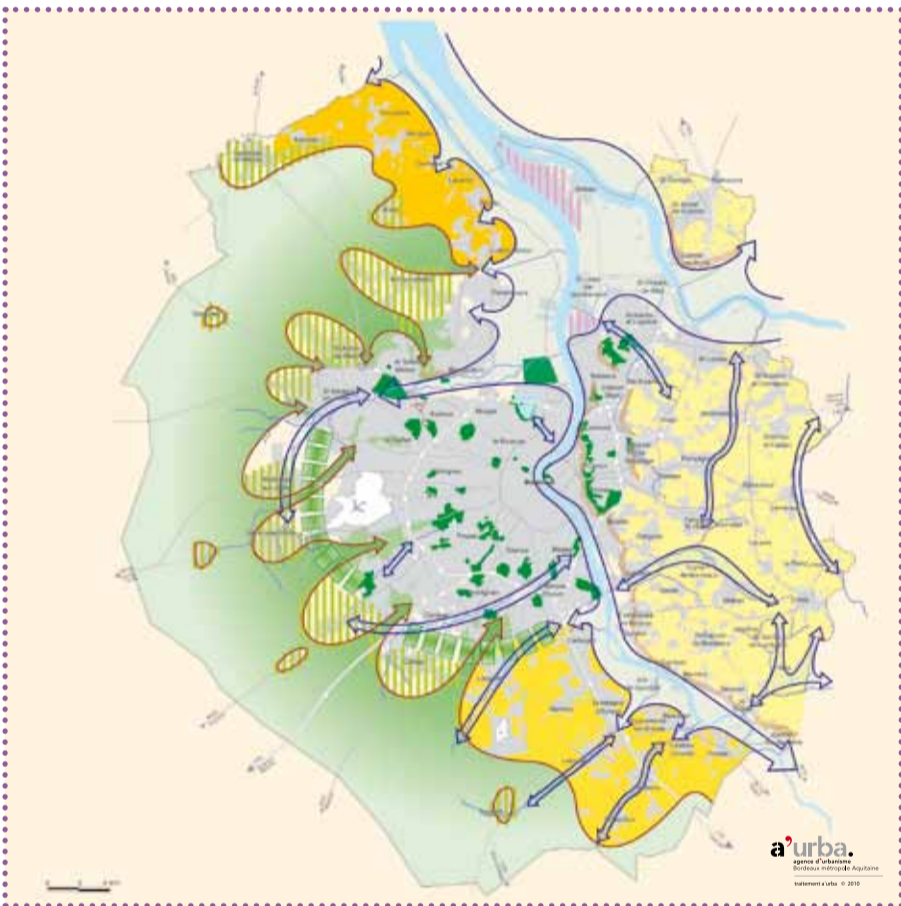
• La métropolisation fait « les territoires qui gagnent ». Mais elle peut provoquer des dégâts, environnementaux et sociaux, en exacerbant les conflits d'usage de l'espace. La métropole ne peut appartenir aux seules catégories les plus favorisées. Pour que chacun en soit membre à part entière, il faut démocratiser les « compétences » métropolitaines. Pour bâtir une métropole « inclusive », il faut penser la cohabitation des vitesses, l'articulation des échelles, l'équité dans l'accès aux ressources urbaines. Pour inventer une métropole douce, et pas éprouvante, il faut dépasser l'opposition entre le local et le global, afin que les flux ne l'emportent pas sur les lieux. Ainsi se dessine une métropole vivante, influente et ouverte.



le socle géographique



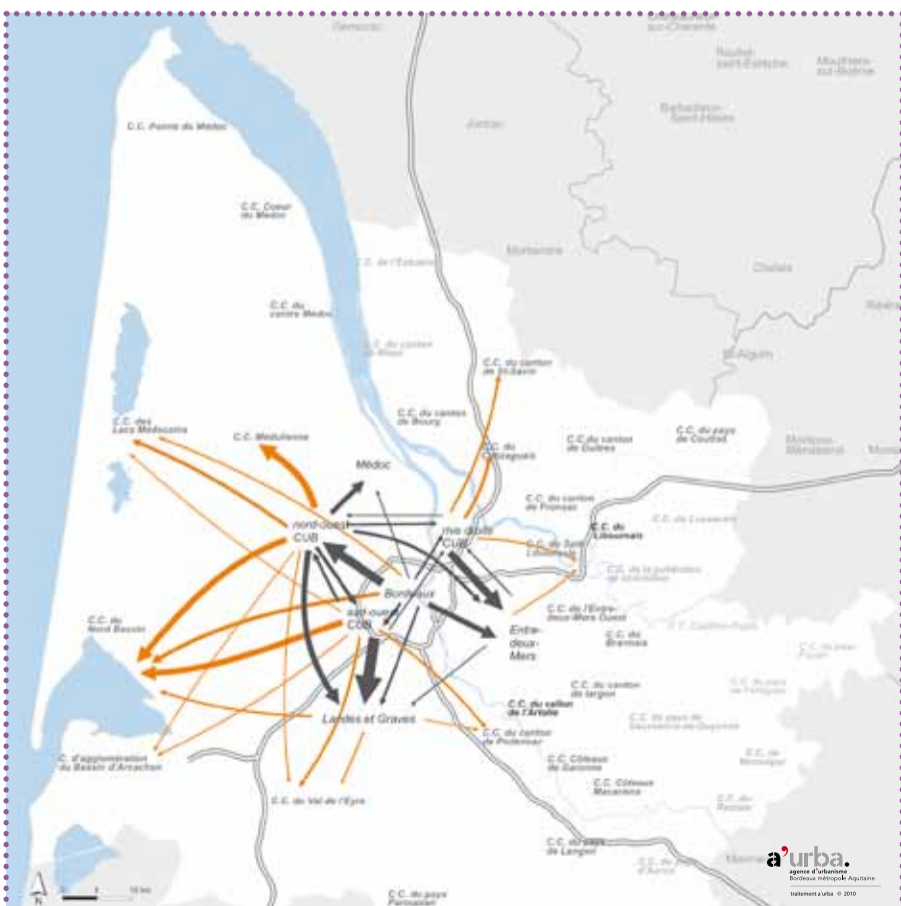
sources bd-carto IGN © | IGN © | traitement a'urba ©



la charpente paysagère

- le paysage sylvicole et agricole
- le paysage viticole du Médoc
- le paysage viticole des Graves
- le paysage viticole de l'Entre-Deux-Mers et du Cubzagais
- les vallées de la Garonne et de la Dordogne
- les fils de l'eau des jalles et ruisseaux
- les fils des coteaux
- les espaces naturels urbains
- les points d'ancrages des paysages naturels dans l'agglomération
- principe d'espace ouvert en réserve pour des traitements paysagés et d'environnement
- la cité-parc
- la nature industrielle

données Sysdau, révision du SDAU, 2001 | traitement a'urba ©



mobilité résidentielle des habitants de l'aire du SCoT de l'agglomération bordelaise Secteurs privilégiés entre 1999 et 2007

- Logements individuels purs (hors individuels groupés) construits sur la période 1999-2007 (moyenne annuelle)**
- 10
 - 30
 - 80 DOC annuelles (Déclarations d'Ouverture de Chantier)
- Origine - Destination mouvements résidentiels**
- internes aux secteurs du Scot
 - externes aux secteurs du Scot

fonds topographiques en provenance de GISCO © - UE © et de la bd-carto98 © - IGN ©
données issues des fichiers CITADEL- DRE © | traitement a'urba ©

01

Terres bordelaises une métropole grandeur nature

une situation géographique d'exception

Prenant naissance dans une boucle de la Garonne légèrement en amont de l'estuaire de la Gironde, la métropole se situe à moins d'une heure du bassin d'Arcachon et du littoral océanique, et aux portes de terroirs remarquables : Pyrénées, Pays Basque, Périgord...

• Quel nouveau pacte entre l'urbain et le rural, pour inventer l'agglomération nature ?

une topographie marquée par les grands fleuves

Le socle géographique de la région bordelaise est simple : à l'est, Garonne et Dordogne délimitent un relief vallonné, l'Entre-Deux-Mers, tandis qu'à l'ouest s'étend le bas plateau des Landes jusqu'au cordon dunaire du littoral

• Vers une mise en réseau des espaces non construits métropolitains : parcs, espaces agricoles et naturels ?

une générosité de l'espace incitant à l'étalement urbain

Les faibles contraintes topographiques du territoire ont permis une occupation généreuse de l'espace, associée à une architecture relativement basse. La CUB, sur 55 000 ha, compte ainsi deux fois moins d'habitants que la communauté urbaine de Lyon sur une superficie à peu près équivalente.

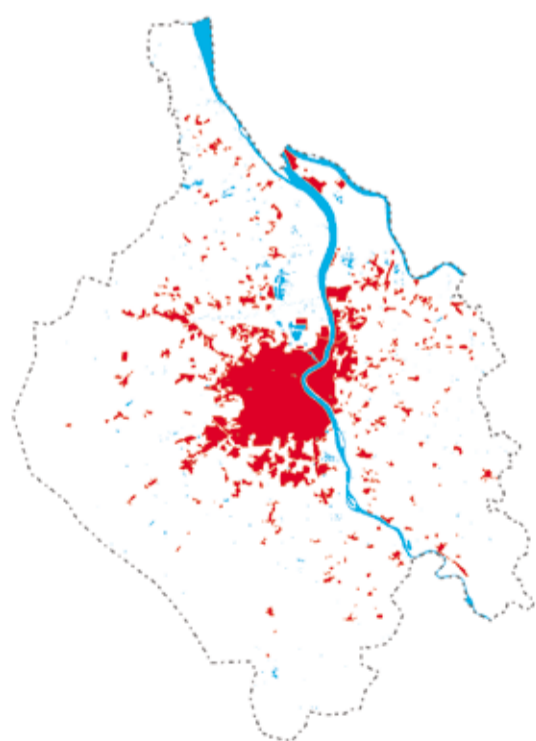
Si la croissance démographique sur l'aire métropolitaine s'est accompagnée d'une forte hausse de la consommation foncière par habitant entre 1973 (premier Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération bordelaise) et 1996, ce processus s'est néanmoins sensiblement atténué depuis la révision du schéma directeur en 2001. La pression foncière reste cependant élevée et tend à se reporter au-delà de ce périmètre institutionnel.

de vastes espaces de nature à préserver et à connecter sans attendre

Cette propension à l'étalement urbain a néanmoins laissé d'importantes respirations dans le territoire métropolitain : vallées de la Garonne et de ses affluents, espaces agricoles de l'Entre-Deux-Mers, « pénétrantes vertes » et forêt de pins à l'ouest. Un « système d'espaces non construits » reste en devenir autour et dans l'agglomération.

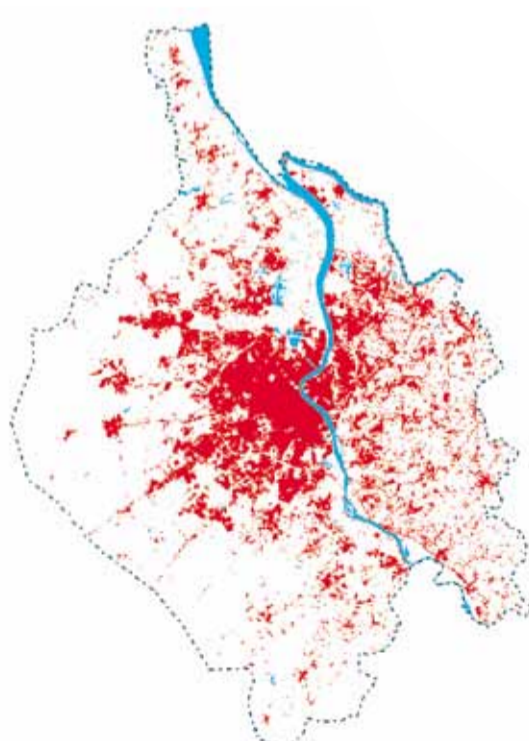
À côté des terroirs viticoles des AOC, l'agriculture périurbaine doit trouver le modèle économique de son développement. L'ensemble de ces trames vertes et bleues offre à la métropole l'épanouissement des grands paysages.

évolution de l'emprise urbaine sur le périmètre du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise



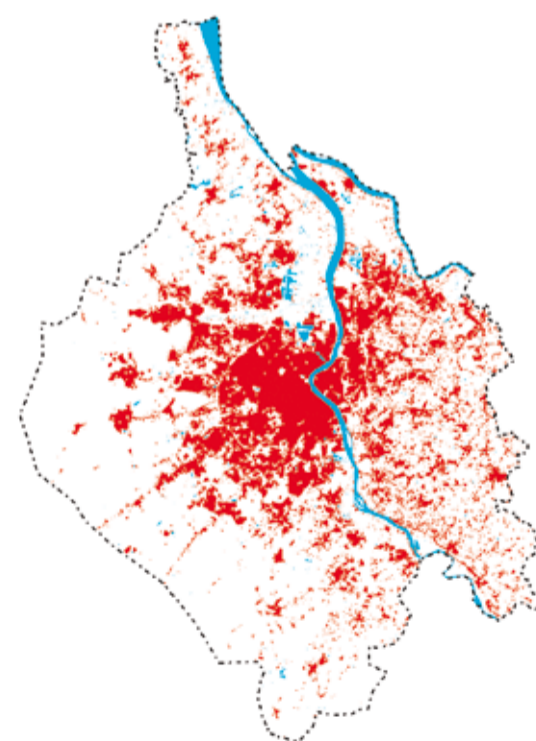
1973

habitants : 680 000
surface urbanisée : 14 200 ha
densité : 47,8 hab/ha urbanisé



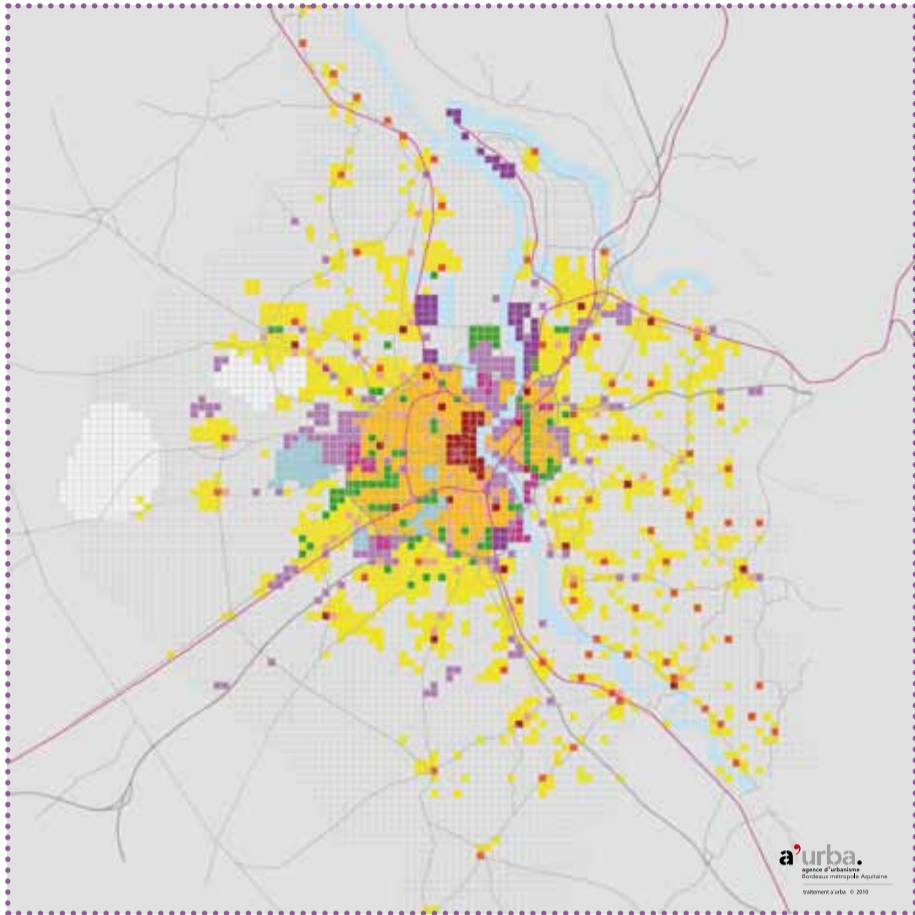
1994

habitants : 796 000
surface urbanisée : 35 400 ha
densité : 22,5 hab/ha urbanisé



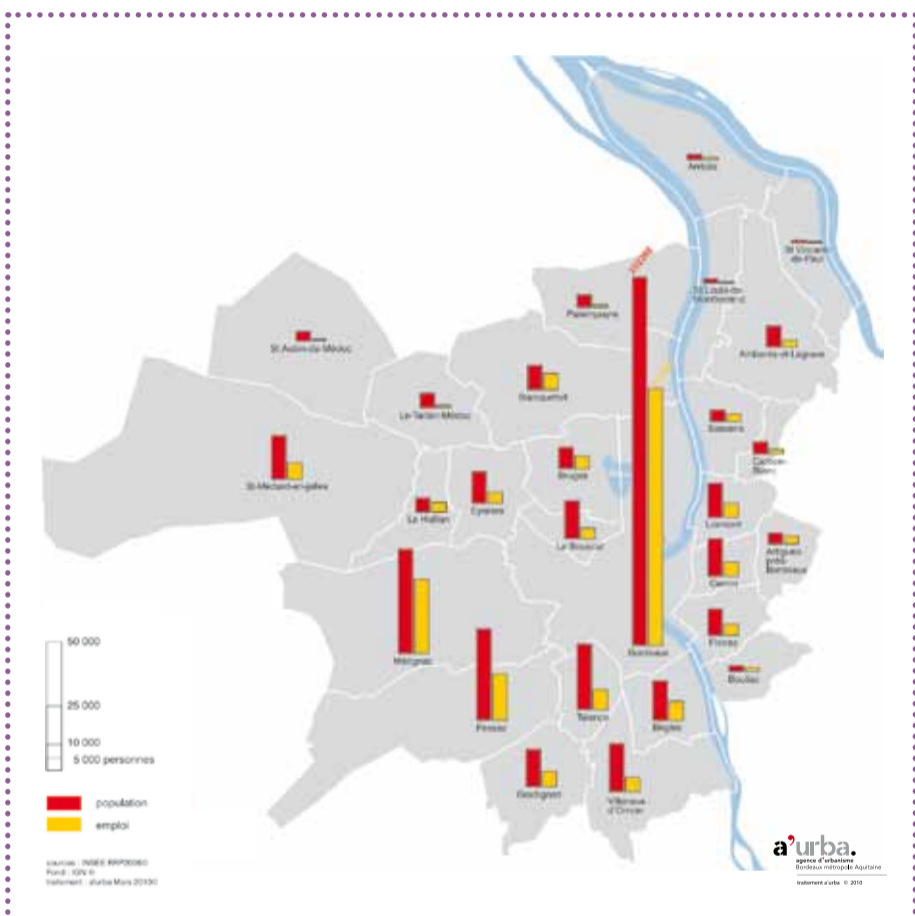
2004

habitants : 852 000
surface urbanisée : 38 100 ha
densité : 22,3 hab/ha urbanisé

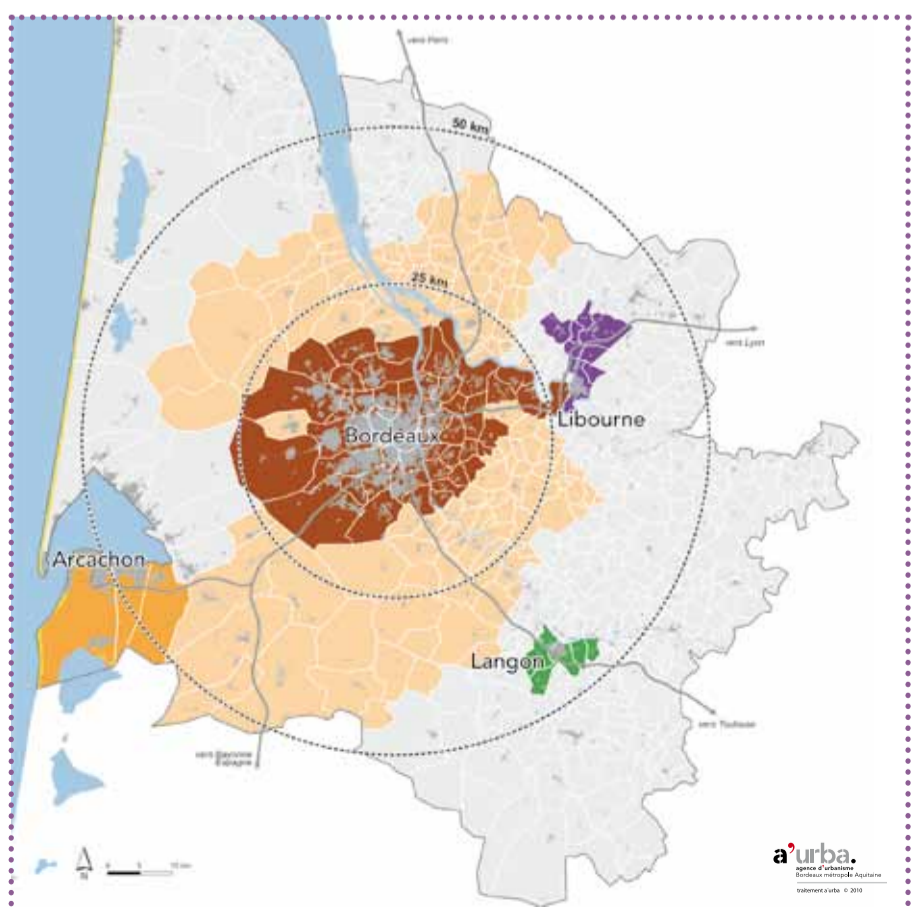


armature et fonctions urbaines sur l'aire du SCoT de l'agglomération bordelaise

- centralités
 - polarités de quartier
 - espaces urbains à dominante résidentielle
 - espaces naturels urbains
 - activités industrielles ou logistiques
 - activités mixtes
 - zones commerciales majeures
 - grands équipements
- 500 mètres



population et emploi en 2006



l'axe de développement Arcachon/Bordeaux/Libourne

	Population totale 2006
■ aire urbaine de Libourne	34 946
■ aire urbaine de Langon	14 076
■ aire urbaine d'Arcachon	61 600
■ unité urbaine de Bordeaux	817 354
■ aire urbaine de Bordeaux	1 016 779

sources INSEE © aires urbaines 1999, Inventaire communal 1998 © INSEE - IGN © traitement a'urba ©

02 Armature et tissus urbains

les villes de la métropole

La Cub, réseau de villes ?

Bien que la ville centre accueille un nombre important de fonctions métropolitaines (grands équipements, commerces de prestige...), les villes de l'agglomération ne sont pas pour autant reléguées au statut de « cités-dortoirs » : elles développent une offre commerciale, économique et culturelle faisant de la communauté urbaine un système de villes en relation.

un axe de développement est-ouest

À une échelle plus large, trois ensembles agglomérés se sont constitués : La Cub, le bassin d'Arcachon, Libourne. Une tension s'opère entre autonomie de chacune des agglomérations et création d'interdépendances par le jeu des valeurs foncières et des choix individuels.

une diversité des modes d'habiter...

Ce système complexe de villes et agglomérations métropolitaines, associé aux variations du modelé topographique, permet d'offrir une large palette de modes d'habiter sur le territoire : immeubles et échoppes de pierre de taille en centre-ville, quartiers pavillonnaires et copropriétés ponctués de parcs dans l'espace aggloméré, chapelets de villages le long des fleuves et de l'estuaire, campagne périurbaine de l'Entre-Deux-Mers... Cette richesse de tissus bâtis, fruit de l'histoire, est néanmoins mise en danger par la banalisation de l'architecture pavillonnaire et collective à l'œuvre depuis quelques décennies.

• Quels équilibres et complémentarités entre les composantes du territoire métropolitain : agglomérations, villes et quartiers ?

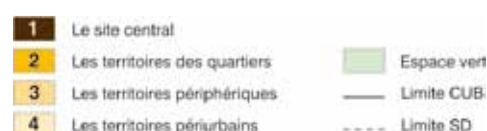
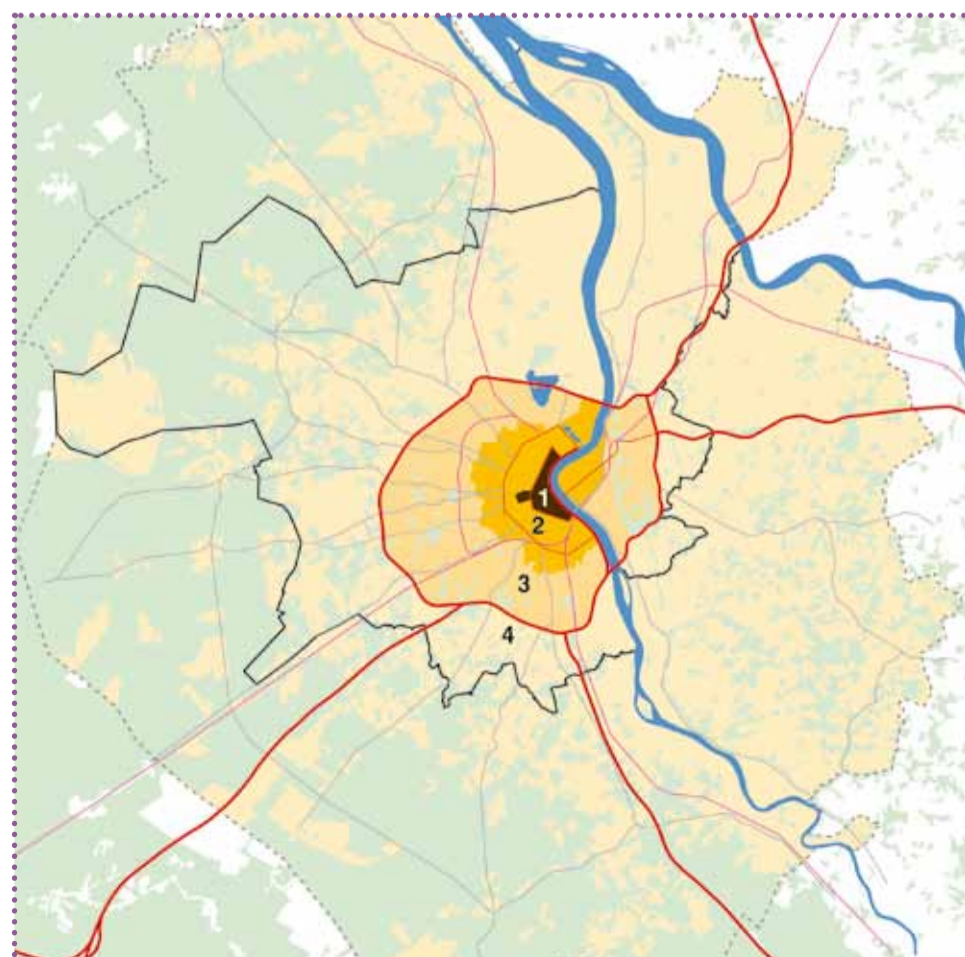
• Comment créer de nouveaux modes d'habiter, signatures singulières de leur époque ?

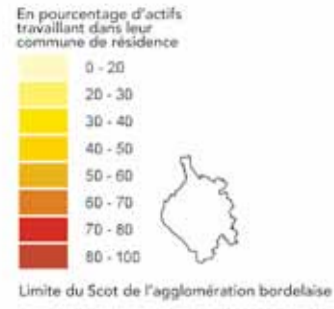
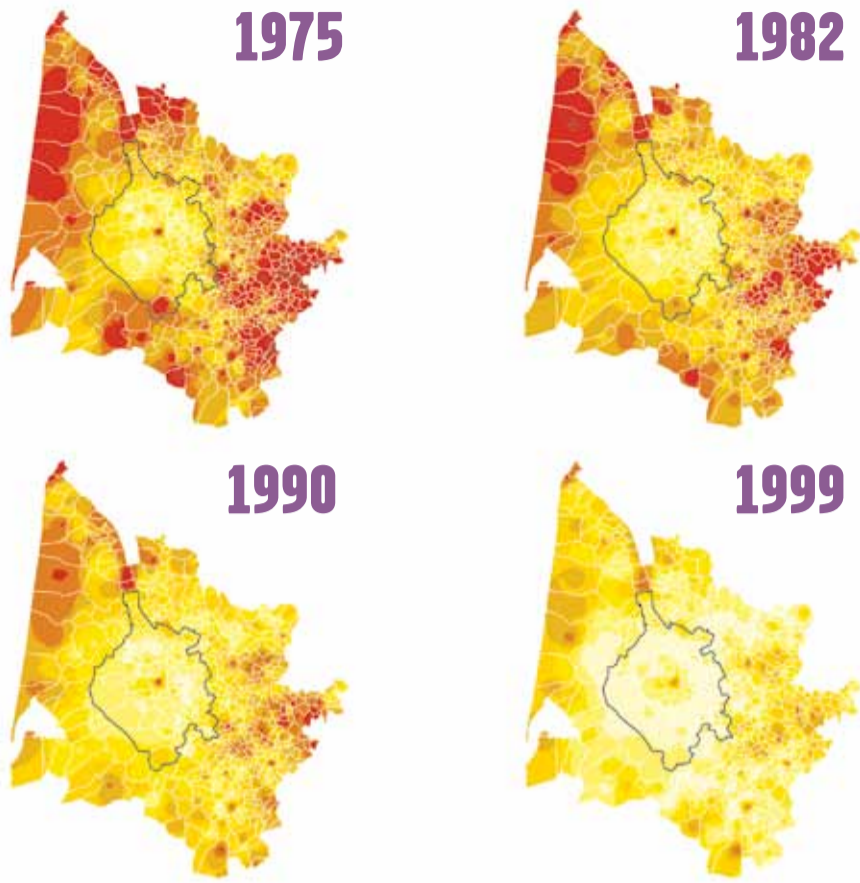
• Comment penser l'espace face aux nouvelles formes de travail et de loisir ?

... corrélée avec de nouvelles pratiques professionnelles et de loisir

Cette diversité des modes d'habiter reflète des rapports au travail et au loisir différenciés : services à la personne, emplois « nomades », développement du télétravail... pour le premier, recherche d'une plus grande accessibilité aux espaces naturels et agricoles, pour le second, recours à des loisirs gratuits « en ligne »...

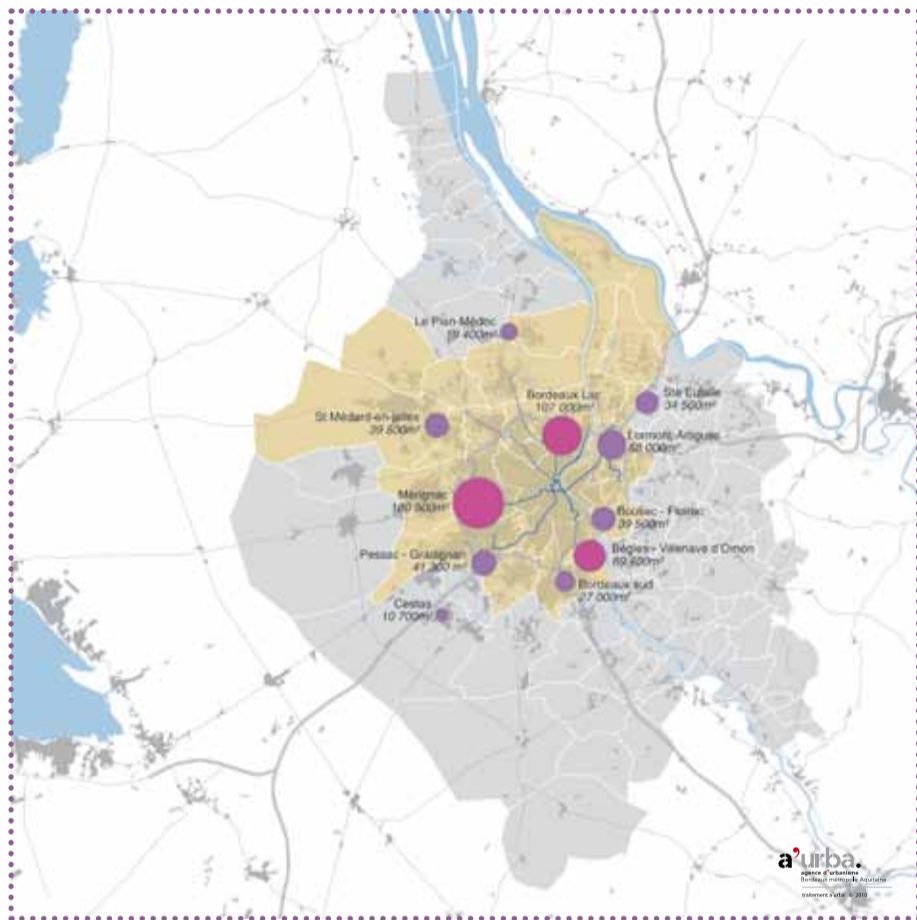
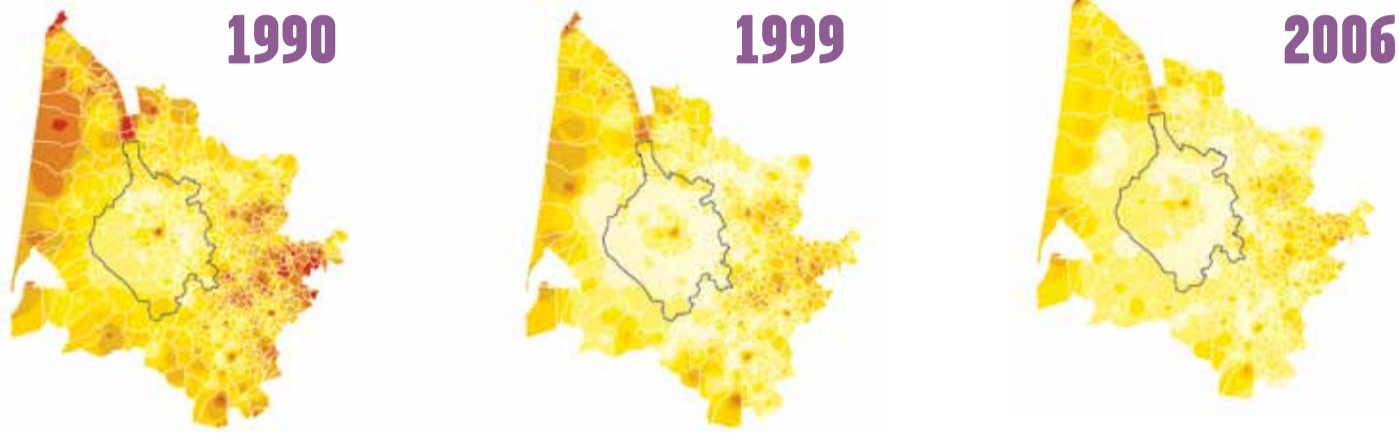
les quatre territoires de la ville habitée





part de la population active qui travaille dans sa commune de résidence

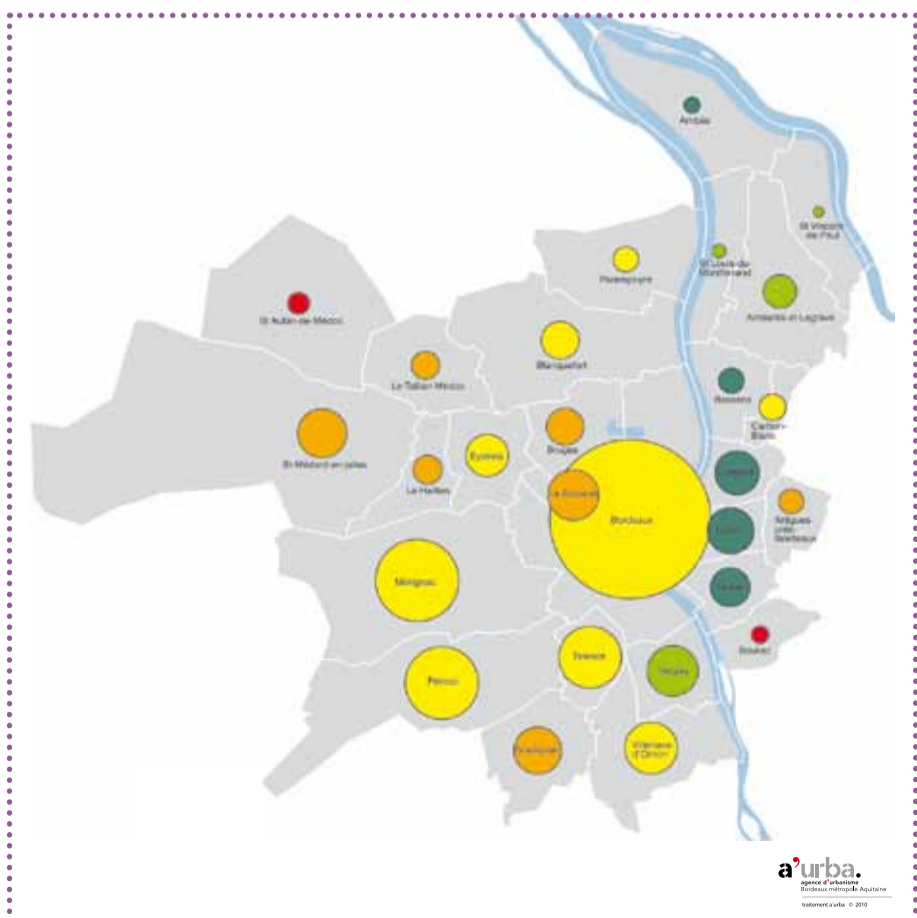
sources : INSEE RRP 2006 © I RP 75/82/90/99/2006 | traitement a'urba ©



les pôles commerciaux de l'aire métropolitaine en 2008 (hors Bordeaux centre)



sources : CCIB 2009 © I bd-carto 98 - IGN © I traitement a'urba ©



les revenus 2007 par unité de consommation sur La Cub



sources : DGI, INSEE | traitement a'urba ©

03

L'offre urbaine penser le quotidien

une population vieillissante

En 2030 dans La Cub, un habitant sur trois sera âgé de plus de 60 ans, contre ¼ actuellement. Quelles seront les conséquences de cette mutation démographique ? Usage du temps libre, modes de consommation différenciés, choix résidentiels aux arbitrages multiples, effets sur l'économie présente et la demande d'emplois. Comment anticiper l'évolution des temporalités comme des pratiques de l'espace public, éviter les ségrégations intergénérationnelles ?

• Quelles solidarités face aux nouvelles relégations socio-spatiales ?

• La structuration du territoire bordelais est-elle adaptée aux pratiques des ménages dans la gestion de leur quotidien aux différentes étapes de leur vie ?

• Existe-t-il un modèle urbain bordelais ?

espace et ségrégation socio-spatiale

L'agglomération bordelaise compte 34 quartiers prioritaires de la politique de la ville et 13 zones urbaines sensibles. Outre la présence de ménages pauvres dans les quartiers anciens des franges de la commune centre, les familles en situation fragile se sont concentrées principalement dans les grands ensembles de la rive droite, puis dans d'autres groupements d'habitat social disséminés dans le reste de l'agglomération. La Garonne, par le manque de franchissement, a été un véritable obstacle pour la vie des habitants de la rive droite. Cette carte mentale découpée s'est transformée grâce au tramway. Cette frontière entre les deux rives s'atténue encore avec l'installation d'équipements majeurs (Arena, Rocher de Palmer, Cascades de Garonne) et la construction des ponts Jean-Jacques Bosc et Bacalan-Bastide. La ségrégation socio-spatiale se déploie néanmoins sur d'autres échelles : les difficultés à se loger dans l'agglomération poussent les ménages pauvres à s'installer au-delà de la première couronne.

un emploi polarisé sur le cœur d'agglomération face à un habitat étalé

La communauté urbaine de Bordeaux concentre plus de 60 % de l'emploi du département, une polarisation forte relativement à d'autres agglomérations françaises. Cet atout économique, en termes d'attractivité et de mutualisation des équipements, entraîne un allongement des migrations domicile-travail. Face à une situation professionnelle moins stable, les ménages déterminent de moins en moins leur lieu de résidence en fonction du lieu de travail. Outre leurs revenus, ils s'orientent en fonction du type de logement désiré, du mode d'occupation et de la proximité des espaces dédiés au temps libre : lien social, famille, loisirs, accessibilité aux commerces. Dans cette configuration, la dépendance automobile est forte. Par ailleurs, des connexions insuffisantes entre les principaux pôles d'emplois complexifient l'organisation des flux.

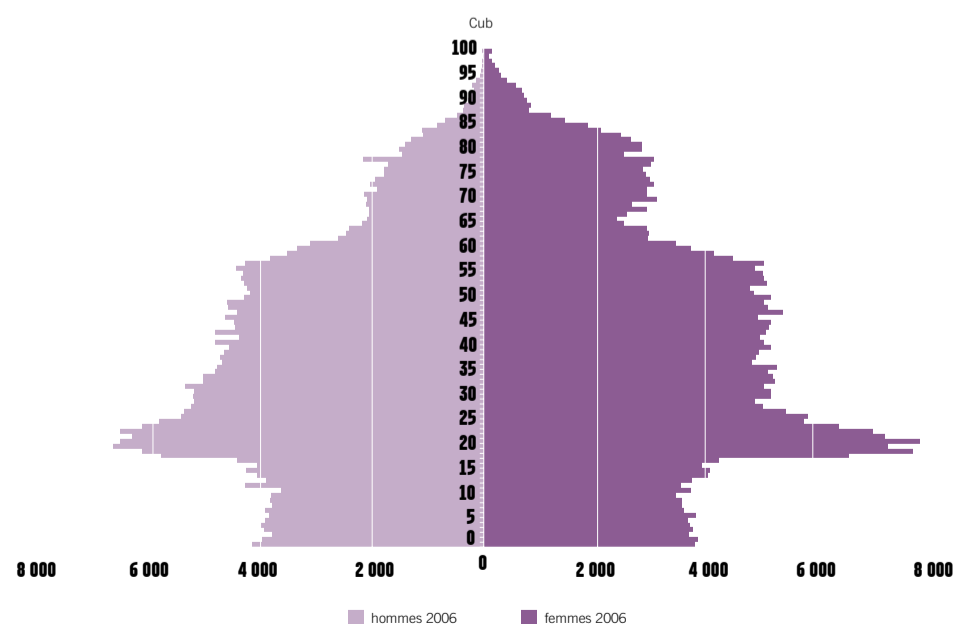
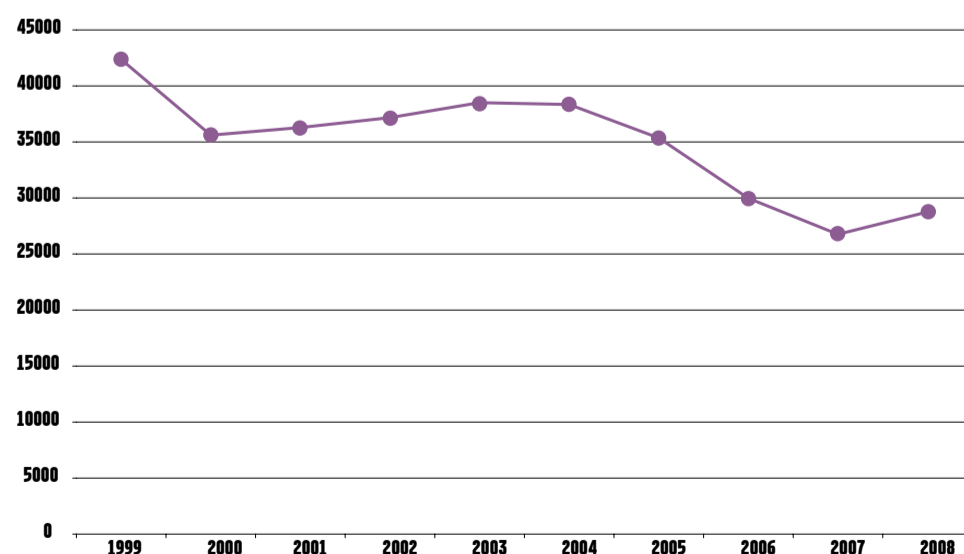
l'offre commerciale et les nouveaux modes de consommation

Tout comme ailleurs durant les *Trente Glorieuses*, de grands centres commerciaux se sont développés près des échangeurs de voies rapides. Cherchant à mieux maîtriser leurs temps, les ménages sont en demande de nouvelles manières de consommer, entre e-commerce et circuits courts. Une offre de proximité semble réapparaître aux interstices de l'agglomération.

Nombre de foyers fiscaux	403 000
Part des revenus issus des salaires et traitements	74,2 %
Part des revenus issus des pensions et retraites	25,9 %

provenance des revenus déclarés* des habitants de La Cub en 2008

* revenus déclarés : salaires, traitements, pensions et retraites déclarés par l'ensemble des foyers concernés avant application de la déduction forfaitaire de 10%
source : DGI



la pyramide des âges de La Cub en 2006

sources : INSEE RRP 2006 © I traitement a'urba ©

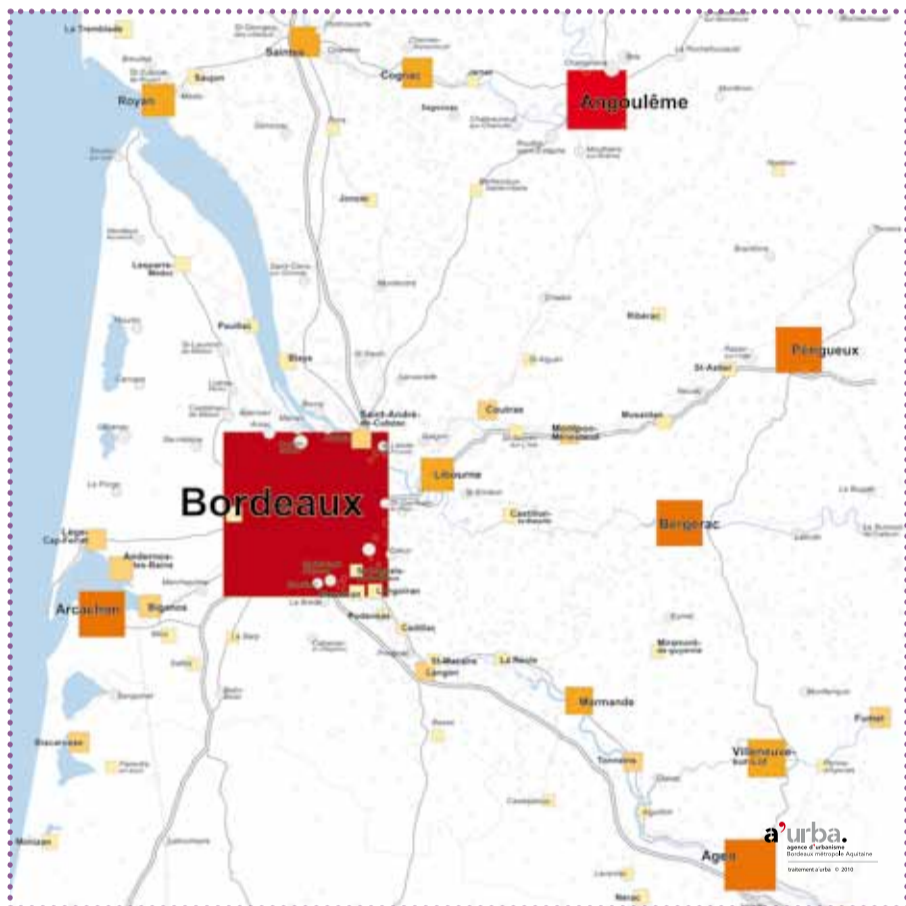
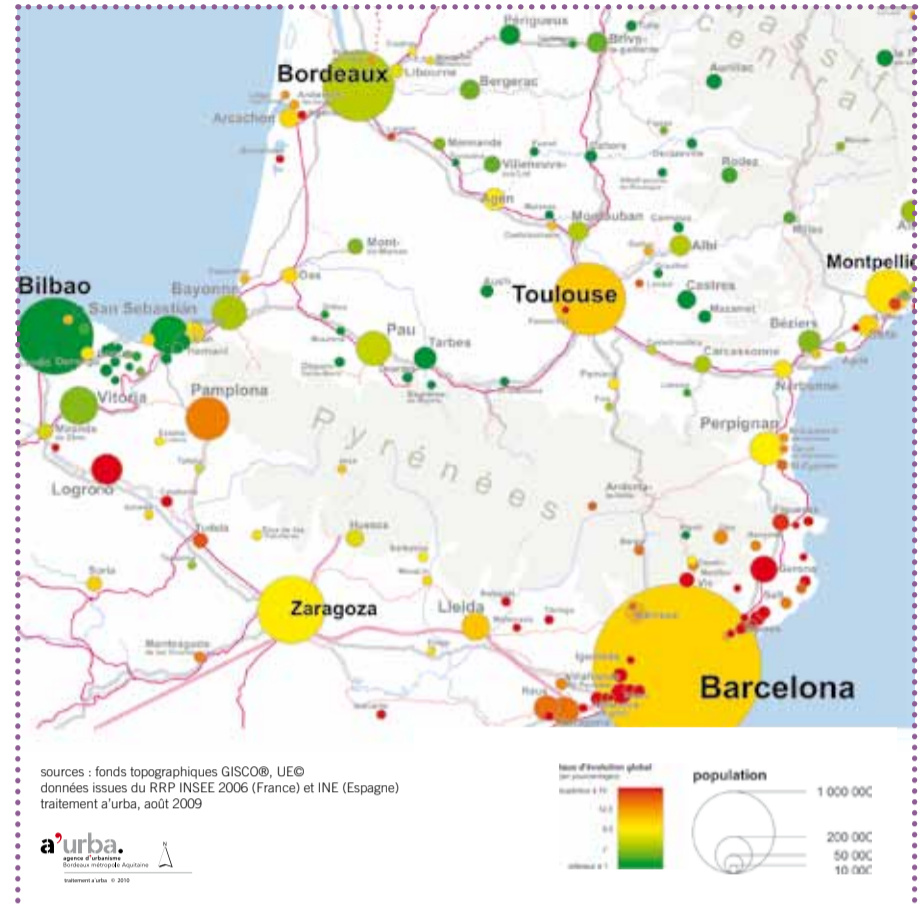
évolution du nombre de demandeurs d'emplois sur La Cub

sources : INSEE RRP 2006 © I traitement a'urba ©

Eurorégion, synthèse des projets LGV

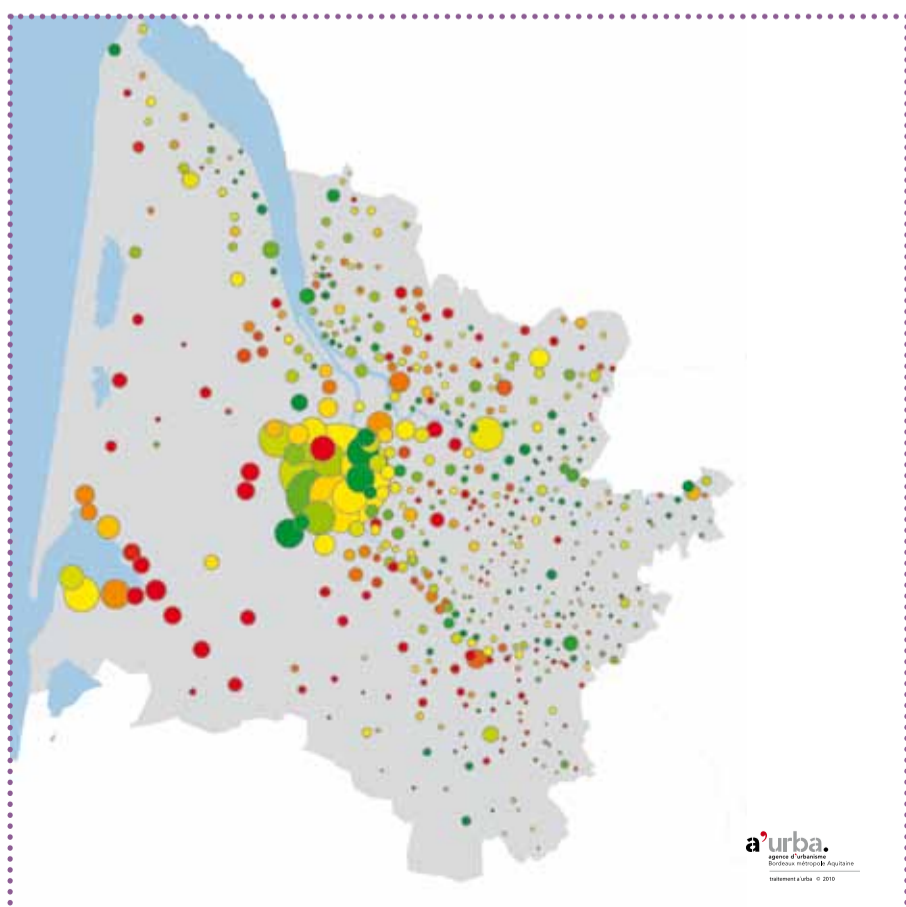


évolution de la population entre 1999 et 2006



l'espace métropolitain supérieur en 2006

(120 km autour de Bordeaux / unités urbaines et communes)



évolution de la population communale entre 1999 et 2006





Territoires métropolitains de la ville portuaire au grand Sud-Ouest

fonction portuaire : une aura en suspend

Jamais comme au XVIII^e siècle, le fleuve n'a été le lien économique de Bordeaux à la fois avec son arrière pays pour son approvisionnement et avec les ports de l'Atlantique pour son négoce. Aujourd'hui où les bordelais découvrent la Garonne, elle n'a plus au niveau de la ville qu'une fonction d'articulation des espaces urbains. La baisse du trafic, conséquence des deux chocs pétroliers des années 70, a accompagné la migration de l'activité portuaire vers l'aval. Depuis, la stagnation du volume transité, entre 8 et 9 millions de tonnes, à contre courant de la dynamique du commerce maritime qui a plus que doublé, donne à penser qu'un développement futur du port de Bordeaux ne pourra intervenir que par des décisions supranationales liées au développement du fret maritime comme alternative à la route (autoroutes de la mer).

vers une agglomération millionnaire ?

Depuis plus de trente ans, l'attractivité démographique de la Gironde a concerné au premier chef l'agglomération, surtout rive gauche. Depuis une dizaine d'années, les départements littoraux de l'Aquitaine ont profité de l'accélération des phénomènes migratoires nationaux, des ménages du Nord, de l'Est et de l'Île-de-France vers le Sud et le littoral ouest et sud-ouest. Sur cette période, les franges littorales, et non l'agglomération, ont connu les plus fortes croissances. Le prolongement des tendances démographiques 1999-2006 montre que La Cub n'atteindra pas l'objectif politique du « million d'habitants » en 2030 par le seul scénario « fil de l'eau » (820 000 habitants en 2030). Un réel effort en matière d'attractivité s'impose pour renforcer la part du solde migratoire dans le gain total de population (seulement 49 % sur la période 1999-2006).

« grande vitesse » et logistique

Réduisant l'espace temps, les LGV peuvent favoriser le rapprochement des centres de décision voire l'installation de sièges sociaux à Bordeaux. Cette nouvelle cartographie offrira-t-elle aussi à Bordeaux l'hinterland qui lui fait défaut ? Quant au bipôle Bordeaux-Toulouse, c'est dès maintenant qu'il se prépare. La seconde porte métropolitaine, l'aéroport, devra trouver ses complémentarités avec la desserte ferroviaire. À ce titre, la création en 2010 d'un troisième terminal permettra l'élargissement du réseau des transports lignes « point à point », à l'image de la ligne Bordeaux-Lyon, qui affiche la meilleure progression en 2008. Positionner l'agglomération dans l'organisation logistique sud-ouest européenne, en profitant des dernières réalisations autoroutières (A89, A63, A65), constitue un enjeu économique majeur.

l'Eurorégion, échelle de la métropole économique ?

L'Eurorégion englobant Aquitaine, Midi-Pyrénées, Euzkadi, Rioja, Navarre et Aragon peut être un espace économique pertinent pour les décennies à venir, bien que la « barrière » des Pyrénées ne soit pas encore un vain mot et que des communautés d'intérêts restent à définir. Dans ce cadre géographique, Bordeaux pourrait souffrir de sa position excentrée, l'intégration des deux Charentes serait de nature à repositionner l'agglomération dans cet espace.

• Quelle stratégie démographique d'ensemble pour les différents territoires de la métropole ?

• Quelle place pour la métropole bordelaise dans l'Eurorégion ?

évolution démographique 1982-2006

source : INSEE

	Cub	Gironde
Population 1982	588 700	1 127 500
Taux moyen de variation annuelle 1982-1999	0,68 %	0,78 %
Part du solde naturel dans le solde 1982-1999	65 %	30 %
Population 1999	660 000	1 287 500
Taux moyen de variation annuelle 1999-2006	0,89 %	1,14 %
Nombre moyen d'habitants supplémentaires par an sur la période 1999-2006	6 000	15 000
Part du solde naturel dans le solde 1999-2006	51 %	26 %
Population 2006	702 500	1 393 800

Trafics voyageurs

Gare Saint-Jean (source SNCF)

2009 : 9 millions de voyageurs (65 % grandes lignes, 35 % TER)

2016 (LGV Tours-Bordeaux) :

16 millions de voyageurs

2020 (LGV Irun - LGV Toulouse) :

18/20 millions de voyageurs

Aéroport Bordeaux-Mérignac

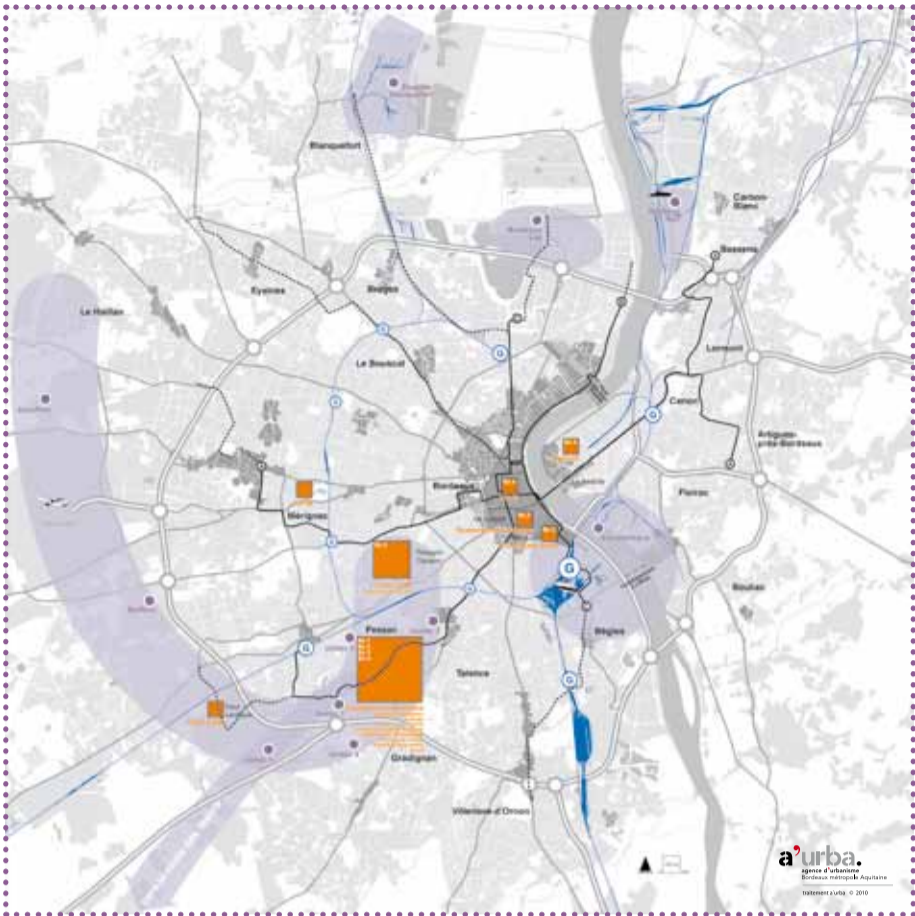
2008

3,5 millions de voyageurs (5^e aéroport français) / + 2,8 % par rapport à 2007

projections démographiques 2030 poursuite des tendances 1999-2006

source : IEDUB

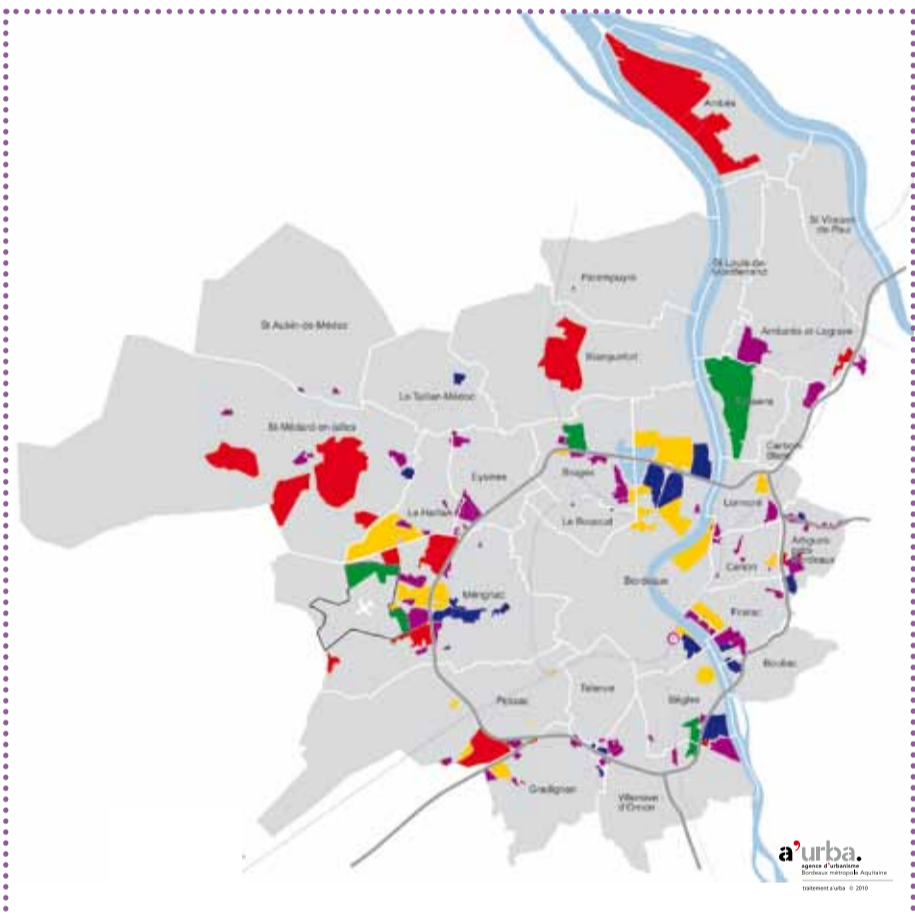
	population municipale 2006	projection 2030	évolution démographique 2006-2030
Communauté urbaine de Bordeaux	702 522	817 350	+ 115 000 habitants
SCoT du Bassin d'Arcachon Val de Leyre	128 290	196 300	+ 70 000 habitants
SCoT de l'agglomération bordelaise	867 404	1 046 400	+ 180 000 habitants



les zones de développement économique et sites universitaires

- centralités (zonage UC du Plan Local d'Urbanisme)
- sites universitaires
- zones de développement économique
- réseau tramway en service
- prolongement 3^e phase Transport en Commun en Site Propre
- réseau ferré
- grandes infrastructures de transport port / aéroport / gare
- principales gares
- projet de franchissement

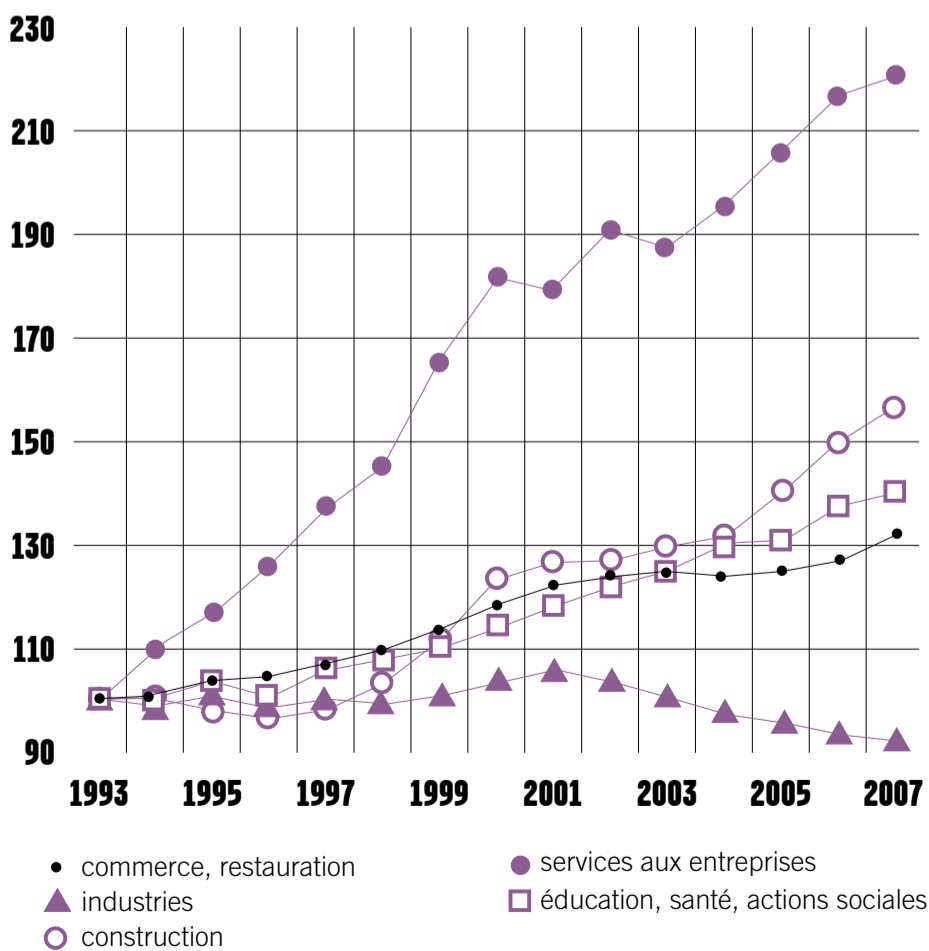
données topographiques F.T.N © IGN en provenance du S.I.G. APIC | Communauté urbaine de Bordeaux © | traitement a'urba ©



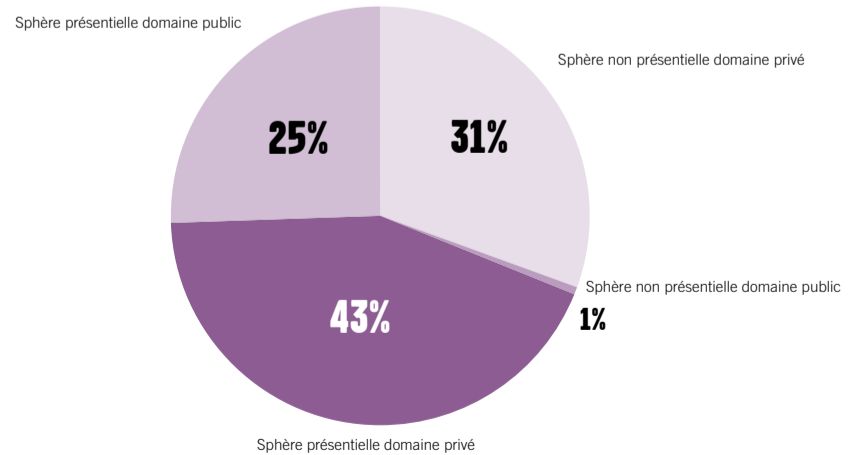
les zones d'activités de La Cub en 2008

- site de production
- site de services
- site à vocation logistique
- site à vocation commerciale
- site de commerce

sources : a'urba © fond IGN © | traitement a'urba ©



évolution de l'emploi salarié privé en Gironde entre 1993 et 2007 (base 100 en 1993)



Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

répartition de l'emploi

sources : INSEE, CLAP 2007



De la notoriété internationale à l'attractivité économique

• Comment opérer un glissement d'image vers l'innovation et la compétitivité ?

• Quelle transition pour aller vers un développement économique plus responsable ?

• Quelle gouvernance économique pour une stratégie cohérente et partagée ?

l'emploi de La Cub en 2006

(source RRP 2006 et UNEDIC)

368 000

emplois.

39 000

emplois industriels.

La Cub représente 69 % de l'emploi girondin. Une évolution de l'emploi salarié privé supérieur à 2 % par an depuis 1993.

principaux employeurs de la métropole bordelaise en 2009

(source DIRAP - Cub)

- Le CHU, 13 300 personnes, plus gros employeur de la région.
- L'université de Bordeaux, plus de 6 000 personnes.
- Le département de la Gironde, 6 000 salariés.
- La mairie de Bordeaux, près de 4 000 salariés.
- Cofinoga, plus de 3 000 salariés.
- La communauté urbaine de Bordeaux, 2 300 salariés.
- Kéolis Bordeaux, près de 2 000 salariés.
- First Aquitaine Industries, 1 600 salariés.

les 10 principaux contributeurs

Plus du quart de la taxe professionnelle en 2009 (source DIRAP - Cub)

First Aquitaine Industries, France Telecom, Kéolis, SNCF, Getrag, Michelin, SNPE, Sanofi, SNECMA, YARA.

l'emploi métropolitain supérieur

(source INSEE)

Avec 9,5 % d'emplois métropolitains supérieurs, l'aire urbaine de Bordeaux se place au 12^e rang des aires urbaines des métropoles françaises d'au moins 200 000 emplois (1^{er} Paris, 18 % ; 2^e Toulouse et Grenoble, 14 %).

une notoriété internationale fondée sur la production viticole : entre risque et opportunité

L'histoire de Bordeaux s'est longtemps confondue avec celle de ses terroirs viticoles. À l'origine de la prospérité de la cité, le vin a été la clé de voûte de l'économie bordelaise. L'image construite autour du vin reste profondément ancrée et élude parfois les autres atouts productifs en présence sur le territoire. N'y a-t-il pas pour autant un effet marque à valoriser ?

un siècle de développement pour l'aéronautique - espace - systèmes embarqués

Implanté depuis le début du XX^e siècle, ce secteur est aujourd'hui l'un des piliers technologiques de la métropole bordelaise. L'alliance des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées au sein du pôle de compétitivité « Aérospace Valley » constitue le premier bassin d'emplois européen dans le domaine aéronautique (42 000 emplois industriels, 740 établissements, 4 milliards de chiffre d'affaires).

le rôle de capitale régionale : un potentiel de développement pour les fonctions métropolitaines

La région Aquitaine est avant tout le fruit d'un découpage administratif et non celui de l'affirmation d'une unité territoriale. Le rôle de la métropole bordelaise comme capitale régionale n'est pas toujours une évidence pour l'ensemble des territoires aquitains. Cependant, avec la volonté d'atteindre le seuil d'un million d'habitants et la liaison Paris-Bordeaux en 2 heures en 2016, l'agglomération bordelaise crée les conditions favorables pour accroître ses fonctions métropolitaines et affirmer son rôle de capitale régionale.

approfondissement de la spécialisation tertiaire d'un territoire dynamique

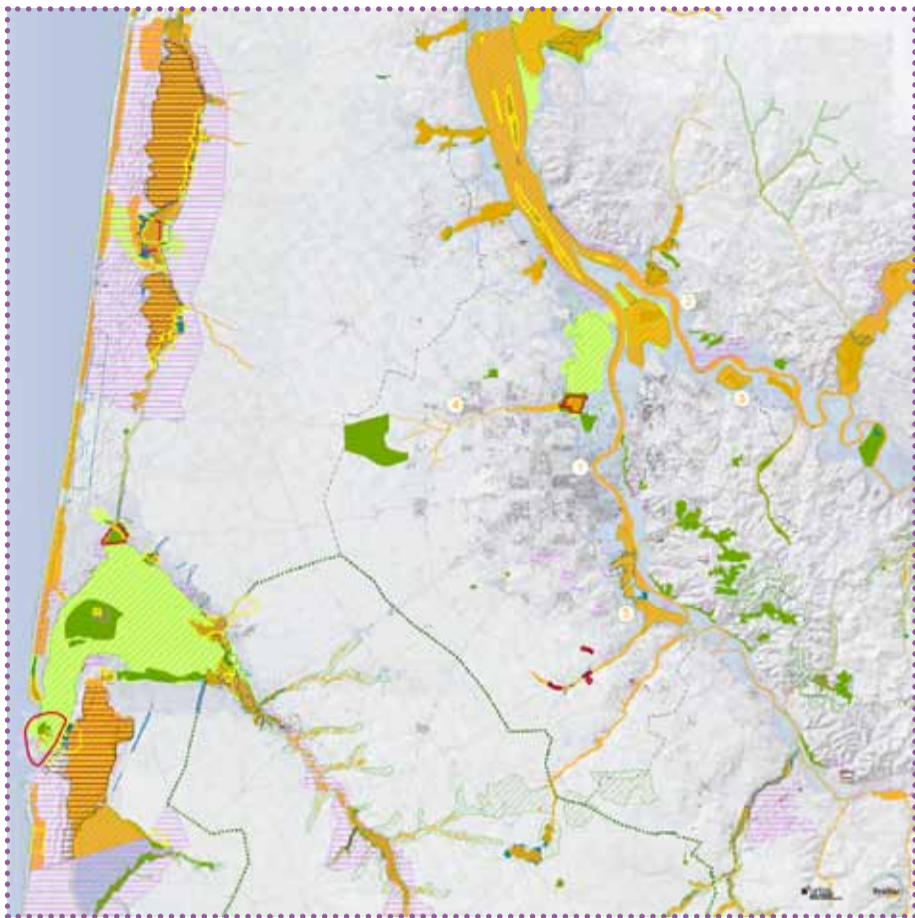
L'agglomération bordelaise a toujours été marquée par la sous-représentation des industries au profit des activités viticoles et de négoce. Durant la dernière décennie, cette spécialisation tertiaire s'est approfondie par un développement soutenu du commerce et des services aux entreprises alors que l'emploi dans l'industrie régressait.

les points d'appui pour une économie plus innovante

La métropole bordelaise accueille aujourd'hui quatre pôles de compétitivité : Prod'innov, Xylo Futur, Aerospace Valley et la Route des lasers. L'identification de ces pôles offre une lisibilité des atouts productifs locaux à l'échelle nationale et internationale. D'autres filières laissent entrevoir de nouvelles pistes de développement industriel. C'est le cas notamment des industries créatives, des éco-technologies ou encore du pôle chimie.

une université dans la ville

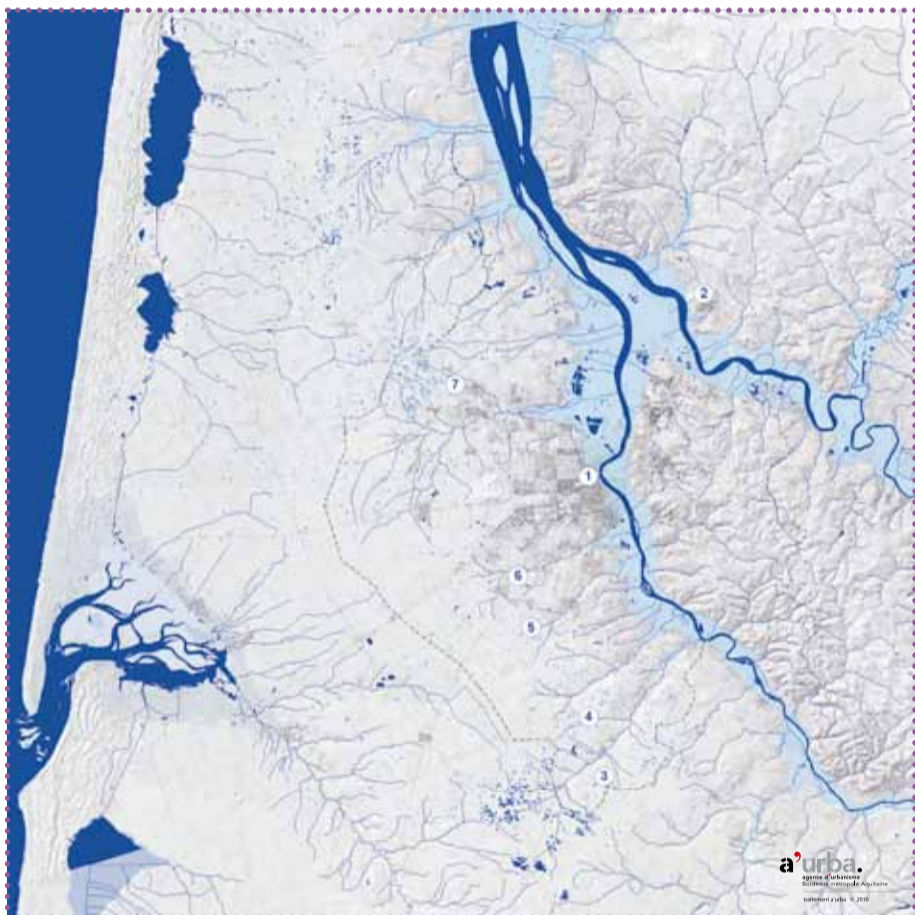
Fort de plus de 70 000 étudiants et de 6 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, l'enseignement supérieur bordelais concerne plus d'un habitant sur dix. Les effets d'entraînement de l'enseignement supérieur sur le tissu économique local tendent aujourd'hui à se concrétiser. Dans cette logique, l'opération Campus vise à renforcer les continuités vers le monde économique et à positionner l'enseignement supérieur au cœur des problématiques de développement urbain.



les protections et inventaires du patrimoine naturel

- Zone inondable fluvio-maritime
- Protections contractuelles**
 - parc naturel régional des Landes de Gascogne
 - site Natura 2000
 - 1 Garonne
 - 2 Dordogne
 - 3 Palus de Saint-Loubès et d'Izon
 - 4 Jalles de Saint-Médard et d'Eysines
 - 5 Bocage humide des bords de Garonne
- Protections réglementaires**
 - réserve naturelle nationale
 - site classé
 - site inscrit
- Protections foncières**
 - espace naturel sensible (ENS)
 - zone de préemption ENS
 - périmètre autorisé du conservatoire du littoral
- Inventaires**
 - zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type II (ZNIEFF)
 - zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I (ZNIEFF)
 - zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)

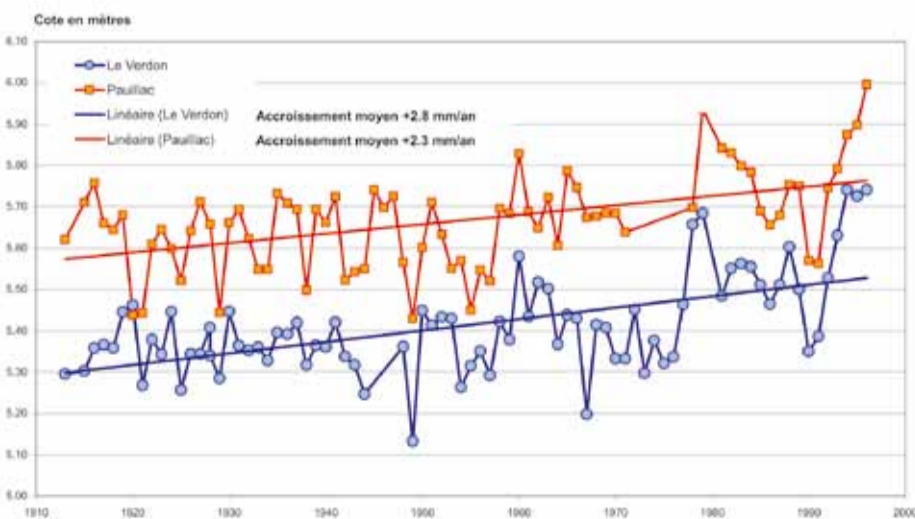
traitement cartographique a'urba ©
 sources | a'urba | BD Carthage
 IGN © | CG 33 | DREN | IGN ©



l'organisation du réseau hydrographique

- cours d'eau
 - 1 Garonne
 - 2 Dordogne
 - 3 Gât Mort
 - 4 Saucats
 - 5 Eau Blanche
 - 6 Eau Bourde
 - 7 Jalle de Blanquefort
- zone inondable fluvio-maritime
- lagune
- présence de lagunes (localisation imprécise)

sources a'urba BD Carthage | BD Topo | BD Cartho IGN © | CETE Sud-Ouest | CG33 | IGN © | traitement cartographique a'urba ©



élévation du niveau des eaux dans l'estuaire : moyenne annuelle des niveaux haut de marées de vives eaux

sources Université de Bordeaux | SMIDDEST

06 Un équilibre environnemental fragile

l'eau, un vecteur de biodiversité au cœur d'un équilibre fragile entre l'homme et son environnement

Les deux grandes unités géographiques de l'aire bordelaise (forêt landaise en rive gauche et plateau viticole en rive droite) recèlent une diversité écologique bien plus riche qu'il n'y paraît. L'eau, omniprésente et matrice de l'histoire locale, est génératrice de milieux humides diversifiés : marais associés aux fleuves Garonne et Dordogne et à l'estuaire, forêts alluviales des nombreux affluents qui drainent les deux plateaux, landes humides et lagunes du plateau landais... Ces biotopes ont pour une large partie été assainis et valorisés par l'homme qui, au fil des siècles, a su créer de nouveaux milieux (palus, massif sylvicole, domaines viticoles...) aux équilibres naturels fragiles. L'utilisation intensive de ces milieux au cours des dernières décennies (agriculture et urbanisation) les remet aujourd'hui en cause. Quel est l'avenir de l'esturgeon d'Europe, du vison d'Europe, du cuivré des marais... ?

réchauffement climatique

- Hausse des températures maximales en Gironde : + 2°C entre 1955 et 2000. (source Météo France)

- Hausse de la température de l'estuaire : + 2,5°C entre 1976 et 2006. (source IFREMER)

- Hausse du niveau de l'estuaire : + 20 cm entre 1914 et 1996. (source Université de Bordeaux)

- Hausse du niveau de l'océan en 2040 : + 4,5 à + 20 cm. (source GIEC)

gestion du risque inondation : l'exception bordelaise

En matière d'urbanisation, cette lutte de l'homme avec l'élément naturel renvoie directement à la problématique majeure du risque inondation sur l'agglomération, exacerbé par les dynamiques fluvio-maritimes inhérentes à la proximité de l'estuaire. Face à l'ampleur du phénomène, la métropole bordelaise a bénéficié d'une exception nationale : ses plans de prévention du risque inondations ont été élaborés en intégrant les ouvrages de protection, sous réserve d'une organisation cohérente de la gestion des digues par les collectivités, organisation qui reste encore à affiner.

un risque de dégradation irréversible de la qualité des eaux souterraines

Le sous-sol du bassin aquitain, composé d'un empilement de couches sédimentaires d'âge tertiaire ou secondaire, abrite d'importants aquifères naturellement protégés des pollutions. Exploitées depuis la fin du XIX^e siècle, les nappes profondes ont offert à l'agglomération bordelaise une ressource en eau potable disponible partout et de bonne qualité, qui a largement facilité son développement. Surexploitée depuis les années 1950 par des prélèvements supérieurs à ses capacités de renouvellement, cette ressource est exposée à un risque de dégradation quantitative et qualitative. D'importants efforts d'économie d'eau et de mise en œuvre de ressources de substitution, impulsés par le « SAGE Nappes profondes en Gironde », visent à rétablir les équilibres.

des déséquilibres accentués par le dérèglement climatique

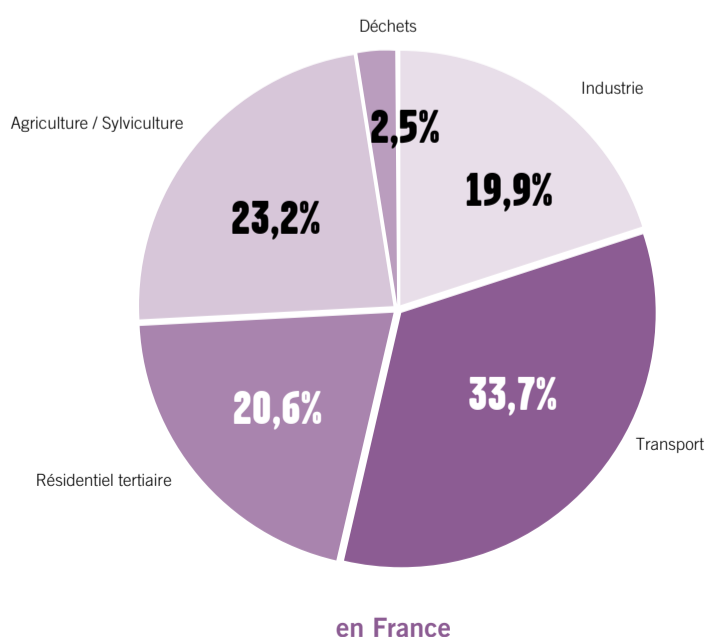
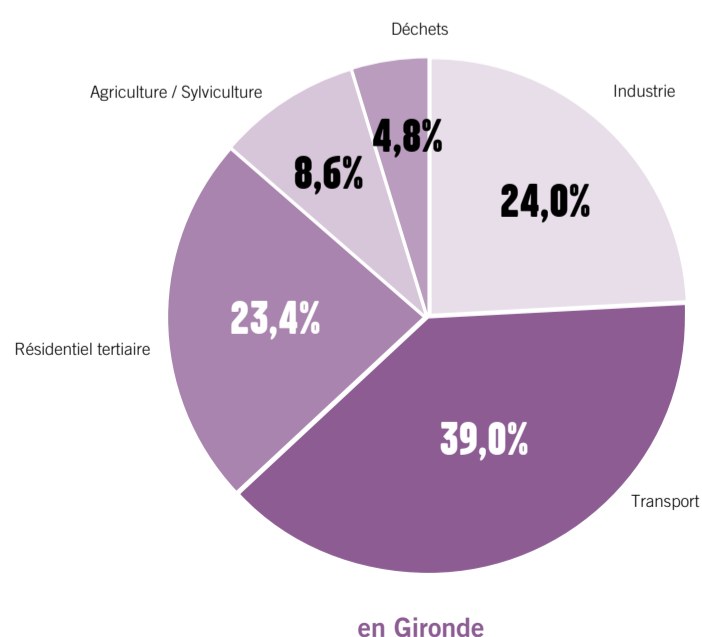
Source : CITEPA, Inventaire des émissions de GES de la région Aquitaine et de ses départements pour les années 1990 et 2005

Profondément ancré dans ses milieux naturels, le territoire métropolitain est directement affecté par les dérèglements touchant terres et eaux : épisodes climatiques extrêmes dommageables pour la forêt landaise et l'activité viticole, élévation inquiétante du niveau de l'estuaire (+ 20 cm entre 1914 et 1996), modification du régime hydrologique des cours d'eau... Bien que la problématique climatique soit d'échelle mondiale, d'importants efforts s'imposent au niveau local pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui affichent de fortes hausses dans le domaine des transports et du résidentiel-tertiaire, respectivement + 14 et + 21 % entre 1990 et 2005 sur la Gironde (contre 21 et 17 % à l'échelle nationale).

• Comment « travailler avec » les milieux humides dans le développement des activités humaines ?

• Comment gérer les rejets thermiques de la centrale nucléaire du Blayais au regard de la hausse de la température de l'estuaire ?

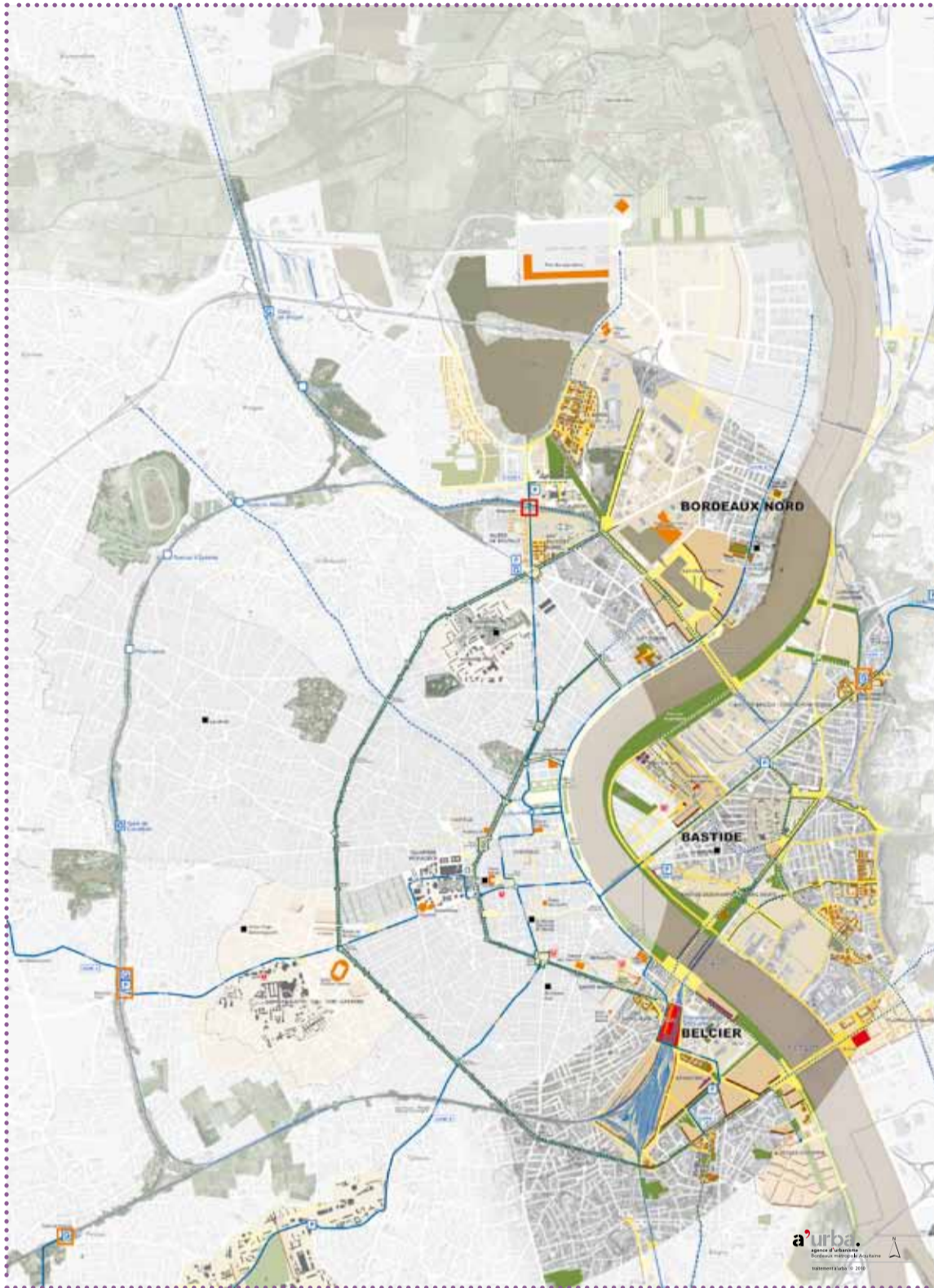
• Quel projet environnemental pour un territoire à fortes aménités naturelles ?



Répartition des émissions de GES en 2005

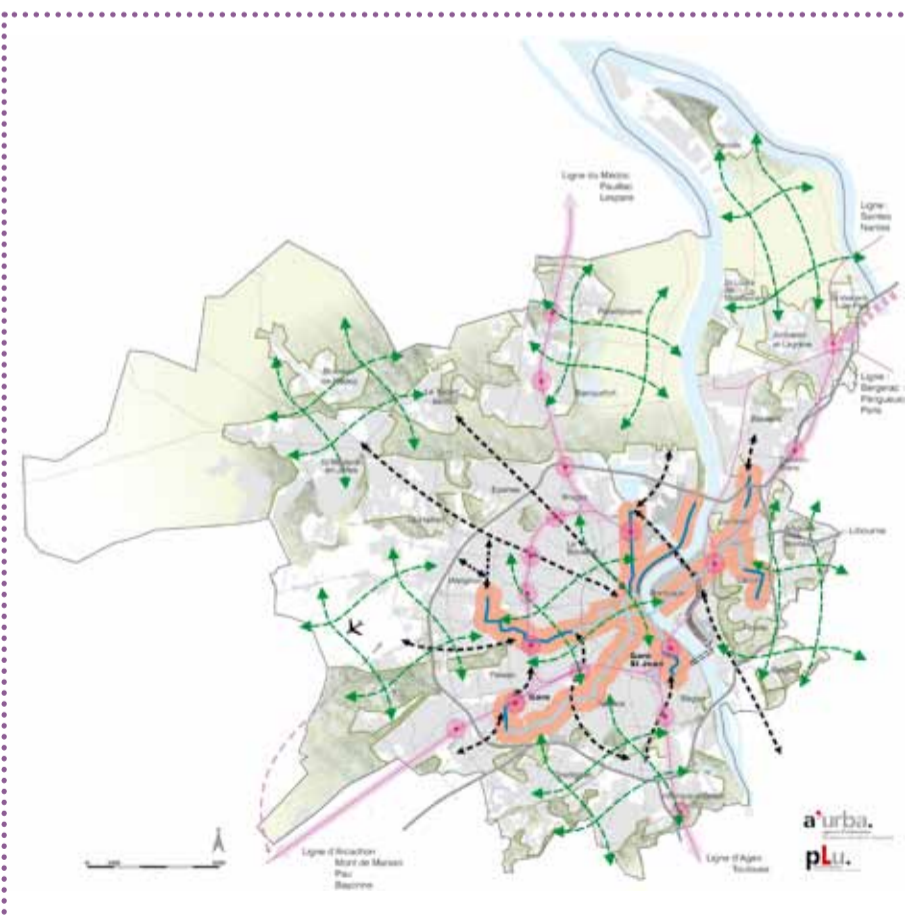
(source CITEPA)

les projets urbains 2009-2030 de l'« arc de développement » durable de Bordeaux



- Opérations d'aménagement publiques et privées**
 - réalisation récente
 - projet programmé
 - site de projet à l'étude
 - secteur de projet
- Opérations de requalification urbaine ou de renouvellement urbain**
 - périmètre ON Euratlantique
- Aménagements d'espaces publics**
 - réalisation récente ou programmé
 - projet envisagé
- Trames d'espaces verts**
 - projet programmé ou envisagé
- Équipements emblématiques**
 - existant
 - projeté
 - élément du patrimoine
 - sites universitaires
 - maire de quartier
- Transports et déplacements**
 - tramway
 - station de correspondance
 - TCSP extension 2013
 - option de tracé TCSP 2030
 - parc relais tramway
 - gare
 - pôle intermodal majeur existant
 - pôle intermodal majeur projeté

données topographiques F.T.N © IGN en provenance du S.I.G. APIC I Communauté urbaine de Bordeaux © I traitement a'urba ©



une mobilité maîtrisée

- Projet d'urbanisation accompagnant les réseaux de transports collectifs performants
- Hypothèses de liaisons rapides futures (TCSP) exprimés au schéma directeur
- Pôle d'échanges intermodal
- Réseau tramway 1ère et 2ème phase
- Couloir de transport temporaire péri-urbain
- Gare
- Couloir TGV
- Préparation de la réservation pour la liaison ferrée vers l'aéroport mairia au schéma directeur
- Préparation du bouclage des boulevards sur la rive droite en liaison avec les pôles de points Bacalan-Bastide et J.J. Boix
- Principe de quadrillage des dessertes douces à créer, compléter ou renforcer favorisant la vie des quartiers et des centres
- Extension périphérique maîtrisée

les EPCI en Gironde et périmètres institutionnels

- limite Cub
- limite du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise
- limite du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre
- limite du SCoT du Libournais

extrait du projet d'aménagement et de développement durable PADD PLU approuvé par délibération du conseil Cub du 21 juillet 2006 | traitement a'urba ©

sources : Préfecture 33, DIACT - fond IGN © | traitement a'urba ©

07

Géopolitiques locales

le réveil de la métropole

une gouvernance communautaire historique

Créée en 1968, la communauté urbaine de Bordeaux est marquée par ses compétences techniques initiales de réseau : eau, assainissement, circulation, voirie, stationnement, transport. Conservant le périmètre originel des 27 communes qui la composent, elle a progressivement renforcé ses politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, d'équipements collectifs, de développement économique, d'environnement, notamment à travers des documents cadres communautaires (PLU, PLH, PDU). Ses instances de décision donnent toute leur place aux intérêts municipaux, y compris au détriment des coopérations intercommunales de niveau intermédiaire (à l'exception notoire de la dynamique « Grand projet de ville » sur la rive droite). Les logiques métropolitaines s'affirment néanmoins peu à peu, aidées par une ville-centre certes démographiquement minoritaire mais directement concernée par les projets d'agglomération majeurs. Après le projet urbain des quais, du tramway et du centre ancien, un nouveau récit métropolitain est à inventer.

un positionnement d'acteurs à l'échelle départementale

L'aire urbaine s'étend désormais bien au-delà des limites de La Cub. Avec ses 93 communes, le Sysdau (Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale) prépare les ambitions européennes bordelaises tout en négociant les équilibres territoriaux entre La Cub et le hors Cub. Si le conseil général participe encore peu aux politiques globales d'aménagement, selon le principe cher aux départements d'une égalité de traitement des territoires, il adhère avec la région Aquitaine et La Cub à l'association Movable, réunion des trois autorités organisatrices de transport. La Gironde ne constitue-t-elle pas, de facto, un territoire métropolitain, même si Arcachon et Libourne hésitent encore à qualifier leurs formes d'interdépendance avec Bordeaux ?

reconquête et développement urbains d'envergure métropolitaine

L'agglomération bordelaise possède un atout exceptionnel : la ville centre dispose encore d'un foncier très important, apte à porter des projets centraux ou péri centraux d'envergure : Bordeaux-Nord - Bassins à flot ; Bastide en rive droite ; Euratlantique - Saint-Jean - Belcier au sud sur les deux rives. Au vu de la dimension de ces projets, une programmation coordonnée tant des produits offerts que de la chronologie des livraisons semble indispensable. Parallèlement, l'ambition d'intensification urbaine le long des corridors des transports collectifs en site propre devrait crédibiliser le projet d'accueil démographique. En contrepoint de cette redynamisation du cœur d'agglomération, trois grands projets à vocation économique et à haute qualité environnementale se distinguent à l'échelle communautaire : Aéroparc aux abords de l'aéroport, Bioparc (site dédié aux bio-technologies) et Écoparc (dédié à l'éco-construction et aux énergies renouvelables).

grands projets de cœur d'agglomération

OIN Euratlantique

500 000
m² de bureaux
15 000
logements
150 000
m² de locaux activités
140 000
m² de commerces et hôtels
200 000
m² d'équipements

Bastide Niel

2500
logements
45 000
m² de bureaux
15 000
m² de locaux activités
60 000
m² commerces et équipements

Bassins à flot

5400
logements
100 000
m² bureaux
70 000
m² locaux activités
100 000
m² commerces et équipements

grands projets à vocation économique

Aéroparc

Enjeu
développement du secteur de l'aéronautique – espace – systèmes embarqués

Objectif
5 000 à 8 000
emplois créés dans les 10 à 15 ans

Surface
100 hectares dont 20 en accès direct aux pistes

Écoparc

Enjeu
requalification du site industriel de Ford Aquitaine autour des éco-activités

Objectif
maintien de l'emploi et création d'un cadre environnemental exemplaire

Surface
350 hectares existants et une extension de 50 hectares en projet

Bioparc

Enjeu
développement du secteur des technologies de la santé et de l'alimentation

Objectif
aide à la création de start-up grâce au centre préindustriel de bio développement

Surface
17 hectares

• Quels processus collaboratifs entre les acteurs institutionnels de l'espace métropolitain ?

• Quels dispositifs de coordination entre grands projets, procédures sectorielles et documents de planification ?

> de la cité à la métropole idéale

De la Burdigala d'Ausone aux tracés de Tourny, l'histoire bordelaise a côtoyé l'imaginaire de la cité idéale.

À l'aube du XXI^e siècle, de profonds changements sociétaux, culturels et environnementaux interpellent la métropole tout en laissant la place à la préfiguration de possibles idéalités à construire.

Les spécificités et dynamiques bordelaises mises en évidence dans ces pages d'analyse permettent de dégager des questionnements multiples, esquisses de pistes pour le vaste chantier prospectif du projet métropolitain.

«Burdigala où le ciel est clément et doux : où le sol, que l'humidité féconde, prodigue ses largesses ; où sont les longs printemps, les rapides hivers et les côteaux chargés de feuillages. Son fleuve qui bouillonne imite le reflux des mers. L'enceinte carrée de ses murailles élève si haut ses tours superbes, que leurs sommets aériens percent les nues. On admire au dedans les rues qui se croisent, l'alignement des maisons, et la largeur des places fidèles à leur nom [...] »

Œuvres complètes d'Ausone Tomes I et II / trad. nouvelle par E.-F. Corpet, C. L. F. Panckoucke, 1843

«Bordeaux est une ville admirablement bien située ; la nature a tout fait pour elle.»

Tourny au ministre de la Guerre d'Argenson, le 27 janvier 1744

«Je puis vous répondre qu'en moins encore de quatre ou cinq années, j'en ferai la plus belle ville du royaume.»

Tourny au contrôleur général, le 11 août 1746

• Les changements climatiques et les contraintes de rareté de ressources, énergétiques notamment, auront-ils déjà des effets à l'horizon 2025 sur les dynamiques territoriales ?

• Comment assurer un développement urbain harmonieux dans une agglomération qui ambitionne une forte croissance à l'horizon 2030 ? Comment penser les politiques urbaines afin d'anticiper les besoins futurs en termes de logement, de mobilité, de culture, de santé ou de communication ?

• Quelles seront les qualités attendues d'une métropole attractive ? La métropole bordelaise développera-t-elle une attractivité lui permettant d'atteindre une population millionnaire ?

• Les nouveaux outils de communication changent la vie : vont-ils changer la ville comme l'apparition de la voiture l'a fait ?

• Quels changements dans le commerce et les services publics pour mieux servir une population vieillissante ? De nouveaux services pour faciliter la vie des familles et des personnes ? À quelles conditions ?

• Quels équilibres entre le travail à poste fixe, les emplois mobiles, les horaires décalés ?

• Comment préserver les fortes qualités environnementales et paysagères de la métropole, atouts essentiels de l'attractivité bordelaise ?